POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE MON TEMPS

PAR

M. GUIZOT

TOME SEPTIÈME



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15 A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1865

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE MON TEMPS

VII

j

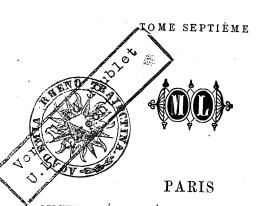
PARIS.—IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET BUCESSOIS. 55, QUAI DES AUGUSTINS.

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE MON TEMPS

PAR

M. GUIZOT



MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15 A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1865

Tous droits réservés

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE MON TEMPS

CHAPITRE XXXIX

ÉLECTIONS DE 1842.—MORT DE M. LE DUC D'ORLÉANS. LOI DE RÉGENCE (1842).

M. Royer-Collard et le général Foy .- Par quels motifs je me suis appliqué à garder toute l'indépendance de mapensée et de ma conduite en présence des sentiments et des désirs populaires. - Mes entretiens avec le comte Siméon et M. Jouffroy peu avant leur mort. - Leur opinion sur notre politique. - Caractère et résultats des élections de la Chambre des députés en juillet 1842. - Mort de M. le duc d'Orléans. - Ma correspondance diplomatique après sa mort. - Attitude des gouvernements européens. - Conversation du prince de Metternich avec le comte de Flahault. - Obsèques de M. le duc d'Orléans à Paris et à Dreux. - Préparation et présentation du projet de loi sur la régence. - Discussion de ce projet dans les deux Chambres. - Le duc de Broglie, M. Dupin, M. Thiers, M. de Lamartine, M. Berryer et moi. - Sollicitude du roi Louis-Philippe. - Adoption du projet. - M. le duc d'Orléans et son caractère. - Conséquences de sa mort.

M. Royer-Collard voyait un jour le général Foy pensif et un peu triste après un discours excellent qui n'avait pas obtenu un succès aussi populaire ni aussi prompt qu'il l'eût souhaité: « Mon cher général, lui dit-il, vous en demandez trop; vous voulez satisfaire également les connaisseurs et la foule; cela ne se peut pas, il faut choisir. »

T. VII. 1